



Formulaire de demande de permis Abattage d'arbres

Date de réception de la
demande à la municipalité

1- INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Date de la demande :

Nom/prénom du demandeur :

Avez-vous pris connaissance du règlement afin de fournir les informations requises pour l'analyse de votre dossier ?

Oui;

Non. Svp, veuillez consulter le Règlement de zonage 405-2018 en ligne au www.mun-stedg.qc.ca ou le Règlement régional n° 221-11 de la MRC de Maskinongé.

Téléphone :

Cellulaire :

Adresse courriel :

Adresse complète du lieu des travaux :

Adresse complète du demandeur (si différente) :

Si vous n'êtes pas le propriétaire des lieux visés par les travaux, veuillez joindre une procuration pour effectuer la demande et signer les documents.

2- EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Nom de l'exécutant des travaux :

Responsable des travaux :

Adresse complète :

Adresse complète :

Téléphone :

Téléphone :

Cellulaire :

Cellulaire :

Courriel :

Courriel :

3- CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX

Date du début des travaux :

Date de fin des travaux :

Valeur approximative des travaux :

4- INFORMATIONS SUR LE TYPE DE COUPE (SÉLECTIONNER PARMIS LES CHOIX)

1- Coupe de dégagement pour une construction Oui Non

Si oui, veuillez fournir un croquis de l'emplacement de la coupe, indiquer le nombre d'arbres d'un diamètre de plus de 10 cm à abattre et la superficie de la coupe. Une demande de permis pour la construction visée doit être déposée conjointement dans cette situation.

2- Coupe d'arbres sur un terrain résidentiel Oui Non

Si oui, fournir un croquis de l'emplacement de la coupe, indiquer le nombre d'arbres d'un diamètre de plus de 10 cm à abattre et la superficie de la coupe. Veuillez préciser les raisons de l'abattage.

3- Coupe pour de la mise en culture Oui Non

Si oui, veuillez fournir la demande de certificat d'autorisation et de déboisement à des fins de mise en culture et le plan agronomique, tels que requis par le *Règlement régional 221-11* de la MRC de Maskinongé.

4- Coupe d'un peuplement forestier Non

Oui . Si oui, indiquez le type de coupe :

<input type="checkbox"/> Coupe sélective	<input type="checkbox"/> Coupe partielle	<input type="checkbox"/> Coupe à blanc
<input type="checkbox"/> Coupe de récolte d'une plantation	<input type="checkbox"/> Coupe d'assainissement	<input type="checkbox"/> Autres, précisez :

Notez que, selon le type de coupe et la superficie visée, une prescription sylvicole ou une demande de certificat d'autorisation telle que requise par le *Règlement régional 221-11* de la MRC de Maskinongé pourrait être demandée pour compléter la demande de permis.

Pour tout autre type de coupe, svp veuillez fournir un croquis de l'emplacement de la coupe, indiquer la superficie de la coupe et préciser les raisons de l'abattage.

5- SUPERFICIE DE LA COUPE ET ESSENCE VISÉE

Pour la coupe d'un peuplement forestier, veuillez préciser les dimensions de la coupe :

- Pieds carrés :
- Mètres carrés :
- Hectares :

Quelles essences sont visées par la coupe ?

- | | | | | |
|--|--|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Feuillus (bois franc) | <input type="checkbox"/> Érablière | <input type="checkbox"/> Résineux | <input type="checkbox"/> Mélangés | <input type="checkbox"/> Peupliers (tremble) |
| <input type="checkbox"/> Bouleau blanc | <input type="checkbox"/> Résineux, bouleau blanc, peuplier | | | |

Le peuplement est-il endommagé par :

- Feu
- Vent
- Insectes
- Autres, précisez :

6- LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE

Localisation de la bande de protection riveraine réalisée par une personne compétente en la matière lorsqu'un cours d'eau est présent;

En fonction de la nature des travaux, un plan de localisation de la zone à risque de glissement de terrain et de la bande de protection préparé par un arpenteur-géomètre peut être demandé lorsqu'une zone à risque est présente sur le terrain;

Pour une coupe dans le cadre d'une construction, fournir la demande de permis de construction;

Lorsque requis par le *Règlement régional 221-11* de la MRC de Maskinongé, une demande de certificat d'autorisation et/ou un plan agronomique de déboisement pour de la mise en culture et/ou une prescription sylvicole;

Procuration pour effectuer la demande et signer les documents si vous n'êtes pas le propriétaire des lieux.

Le traitement de la demande de permis débute lorsque tous les documents requis ont été fournis. Le service d'urbanisme dispose d'un délai de 30 jours pour délivrer un permis pour une **demande jugée conforme**. La municipalité se réserve le droit d'exiger tous autres documents nécessaires à l'analyse afin de vérifier la conformité du projet à la réglementation applicable.

La présente demande ne constitue pas un permis. Les travaux débutés en l'absence d'un permis valide sont passibles d'un constat d'infraction.

7- DESCRIPTION OU COMMENTAIRES (ajouter une feuille au besoin)

SIGNATURE DU DEMANDEUR : _____ DATE : _____